

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil municipal

Assemblée du	27 février 2006
Séance(s) tenue(s) le(s)	27 février 2006 CM06 0107
Numéro de la résolution	

Article 15.01 Déclaration à l'occasion de la Journée internationale des femmes

Considérant que les Nations Unies ont commencé à observer la Journée internationale des femmes en 1975;

Considérant que la Ville de Montréal a entériné les engagements contenus dans *la Déclaration mondiale sur les femmes dans le gouvernement local*, à l'unanimité des membres du conseil en février 2002;

Considérant la participation de Montréal aux réseaux internationaux concernés par la place des femmes dans les villes;

Considérant les engagements pris par la Ville de Montréal à l'occasion du Sommet de Montréal en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;

Considérant la création du Conseil des Montréalaises en 2004;

Considérant que Montréal a exercé un rôle de chef de file à l'échelle internationale par le biais de son programme Femmes et ville, en particulier dans le domaine de la sécurité des femmes et a accueilli le premier séminaire international sur la sécurité des femmes en mai 2002;

Considérant que la représentation féminine sur la scène politique montréalaise est encore inférieure et ce, malgré une augmentation de sa masse critique, soit une représentation féminine d'élues qui est passée de 30 à 35 % au cours des dernières années;

Considérant qu'il faille encourager et soutenir la participation citoyenne des femmes à la vie politique de tous les paliers gouvernementaux.

Il est

Proposé par la conseillère Helen Fotopulos
Appuyé par la conseillère Claire St-Arnaud

Et résolu :

Que la Ville de Montréal s'engage à :

continuer à jouer un rôle de chef de file en tant que gouvernement local quant à la place des femmes dans les villes;

mettre en place toutes les conditions nécessaires pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes;

continuer ses efforts afin que la participation de manière équitable de toutes ses citoyennes et de tous ses citoyens à la vie sociale, culturelle, économique et politique de Montréal devienne une réalité;

travailler pour accroître la représentation de toutes les femmes montréalaises aux instances consultatives et décisionnelles de leur milieu et au sein de la Ville; et

encourager le réseautage entre les femmes, particulièrement entre jeunes femmes qui débutent en politique, afin de permettre et de faciliter leur participation et leur engagement dans la vie politique.

Adopté à l'unanimité.